

Lundi 26 juillet 2021

**Astura accompagne le groupe Vista dans le cadre d'acquisitions majeures en Afrique de l'Ouest : la reprise des filiales du groupe BNP Paribas au Burkina Faso et en Guinée**

Vista est un groupe bancaire et assurantiel panafricain détenu par des investisseurs américains. En pleine expansion, le groupe Vista finance le commerce intra-africain, contribue au développement économique des pays dans lesquels il est implanté et promeut l'inclusion économique et financière en Afrique.

Le cabinet Astura est intervenu en qualité de conseil juridique principal du groupe Vista dans le cadre de l'acquisition des participations majoritaires du groupe BNP Paribas au Burkina Faso (*Banque Internationale pour le Commerce, l'Industrie et l'Agriculture du Burkina - BICIAB*) et en Guinée (*Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de Guinée - BICIGUI*).

Ces acquisitions viennent élargir le réseau des banques du groupe Vista déjà présent en Guinée, Gambie et Sierra-Leone et elles offrent une présence dans la zone de l'Union Monétaire Ouest Africaine bénéficiant ainsi de l'agrément unique de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

La Banque Africaine d'Import-Export (George Elombi, Augustine Emeka Uzoh et Enga Kameni) a accompagné le groupe Vista dans la structuration du financement de ces acquisitions et était conseillé par Baker McKenzie (Gonzague Basso, Thomas Lefebvre et Jade Jarretou).

BNP Paribas (Jean-Paul Sabet, Sébastien Litteri et Axel Leroy Duval) était conseillée par White & Case (Franck De Vita, Agathe Delalande et Anne-Liz Salapian).

Deloitte Financial Advisory (Sebastien Manelfe, Thibault Guglieri, Malik Feddi et Baptiste Raynaud), Deloitte Risk Advisory (Aristide Ouattara, Jean-Philippe Babo) et Deloitte Tax and Legal (Micheline Rose Koudou, Noel-Faustin Kouamé) sont intervenus pour le compte du groupe Vista sur les aspects de *due diligence* financière, stratégie et sur les volets réglementaires et fiscaux.

Le cabinet Astura a piloté les aspects juridiques pour le compte de Vista tant en fusions-acquisitions et financement (Raphaël Dalmas, Lucile Mazoué et Margot Blondel), qu'en propriété intellectuelle et technologies de l'information (Matthieu Mélin, Alexandra Mazeyrac), en collaboration avec de nombreux conseils locaux :

- Perkins Coie LLP (Richard Ross) sur les aspects de droit américain ;
- Thiam & Associés (Baba Hady Thiam, Amadou Barry et Diallo Bodeen) sur les aspects de droit OHADA ;
- Bile-Aka Brizoua-Bi & Associés (Michel Brizoua-Bi) sur les aspects de droit OHADA ;
- Semega Chambers (Ebironke Janneh Jagana) sur les aspects de droit gambien ;
- Sollie Law Chambers (Lamin Ceesay) sur les aspects de droit gambien ;
- Yada Williams & Associates (Osman Jalloh) sur les aspects de droit sierra léonais ; et
- Bridges Lawyers & Law Consultants (Vony Ramsamy) sur les aspects de droit mauricien.

Astura est un cabinet d'avocats français et indépendant résolument tourné vers l'international. L'équipe d'une douzaine de personnes d'Astura dispose d'une expérience de pointe en matière de fusions-acquisitions, *private equity*, financement, technologies de l'information, propriété intellectuelle et données personnelles.

Pour plus d'informations, veuillez contacter

Courriel : [contact@astura.fr](mailto:contact@astura.fr)

Téléphone : 01.84.16.24.30

[www.astura.fr](http://www.astura.fr)